

Bamako 2013

Lecture de crise &
coopération en terrain de fragilité

Séjour exploratoire à la rencontre des acteurs de la société civile en vue de mieux connaître les organisations avec lesquelles penser le vivre ensemble au Mali





Cadre du projet

Depuis mars 2013, l'Ecole de la paix mène une réflexion sur la problématique de la coopération décentralisée en période de crise. en lien avec le réseau Paix, Droits Humains et Développement, constitué à l'initiative de la Direction de l'Europe, des Relations Internationales et de la Coopération de la Région Rhône-Alpes.

Comment poursuivre une coopération décentralisée avec un territoire sur lequel les acteurs de la région Rhône-Alpes ne peuvent plus se rendre ? Comment dès lors communiquer et s'entraider ?

Accompagner et participer à l'évolution de la réflexion sur les modes de coopération en période de crise

L'Ecole de la paix a proposé dès le printemps 2012 de participer aux réflexions collectives menées au sein des instances régionales mais également d'autres réseaux tout en proposant d'animer aux cotés de la région Rhône-Alpes mais également de son réseau thématique "Paix Droits Humains et Développement" une réflexion méthodologique en ce sens.

Impliquée dans le mouvement de la solidarité internationale depuis sa première itération à la fin des années 1970 (le Comité Dauphinois d'Aide et de Secours aux Réfugiés du Sud-Est Asiatique), l'Ecole de la paix suit de près l'actualité internationale et donc les modes de relations des peuples et des territoires. En mobilisant son équipe de spécialistes des relations internationales

ainsi que ses réseaux dans le domaine de la réflexion sur les terrains de crises et les politiques publiques de développement, l'Ecole de la paix valorise l'expérience acquise quant au domaine de la construction de territoires de paix (voir projet <http://territoires.ecoledelapaix.org>).

Une crise, des crises et après?

Alors que certains analystes parlent de cyclicité des crises, d'autres veulent voir dans l'accélération des relations internationales mais plus encore les phénomènes de violences politiques infra-étatiques l'avenir des troubles que devra affronter le monde. Multiplication des mouvements terroristes et des pratiques de guérilla, mais aussi recrudescence des kidnappings comme source de revenus complémentaires aux trafics illicites en tous

genres, les raisons d'une inquiétude accrue sur l'évolution des relations inter-territoires et inter-peuples fait parfois oublier le formidable potentiel de solidarité que l'interconnexion accrue des individus et des groupes permet de renforcer. Sensibilisation, éducation, développement d'un sentiment de citoyenneté dépassant les cadres territoriaux anciens, font qu'aujourd'hui les drames humains, même à l'autre bout de la planète créent des émotions et un sentiment de lien humain.

Dès lors, pour accompagner le travail de re-conceptualisation des politiques internationales à l'échelon diplomatique, les collectivités en tant qu'agents du territoire et représentants plus directs des populations, sont amenées à interroger leurs pratiques tout autant que les lignes de principes sur lesquelles elles fondent leur raison d'agir en dehors de leurs délimitations administratives.

Si les crises interrogent elles ne doivent pas pour autant mettre un terme brutal à des liens qui rattachent peuples et territoires dans une communauté internationale garante de légitimation démocratique mais également d'un espoir non-négligeable de développement et de retour à une paix durable quand celle-ci est menacée.

L'horizon récent fait apparaître une succession rapide de crises qui dessinent

une typologie, pas forcément nouvelle, mais dont le mérite principal reste de permettre la prise en considération d'un éventail varié. Révolution de masse, changements de régime par la violence ou non, catastrophe naturelle, dommage collatéral d'une crise voisine, prise de contrôle du territoire par des groupes infra-étatiques et étrangers marquent les parties émergentes de crises qui, pour beaucoup demeurent dans leurs effets mais plus encore leurs causes, dissimulées à l'œil de l'observateur non-aguerri.

Dès lors, la question se pose des leçons tirées mais plus encore de mettre en lumière une méthode d'observation et d'analyse, qui n'a de méthodique que son utilisation partagée, c'est-à-dire sa conception en commun. De cette méthode de prise en considération des territoires de liens doit naître une approche méthodique, répliquable et perfectible de prévention des crises par le suivi des sociétés afin d'apporter le soutien nécessaire à celles et ceux qui agissent pour prévenir les violences et construire la paix au quotidien.

Citons ici encore les propos de Mme Véronique Moreira qui écrivait en avril 2013 que « les actions menées [dans le cadre des politiques de coopération décentralisées] sont donc les mieux placées pour contribuer à des politiques de



prévention, de réconciliation et de reconstruction efficaces)». L'Ecole de la paix s'inscrit dans la droite ligne de cette vision des politiques de territoires qui s'appuyant sur les forces vives d'une société civile mobilisée autour d'idéaux et de valeurs, sont à même de contribuer à l'élaboration de projets humains vecteurs d'une paix durable.

Déterminer un point de départ et un objectif collectif: le choix du Mali et de la région de Tombouctou

Parce qu'elle a été le premier partenaire historique de la région Rhône-Alpes emmenée par l'implication de ses citoyens organisés, lors du mouvement de solidarité suscité par la sécheresse de 1984 dans le cercle de Léhré, la région de Tombouctou constitue aujourd'hui un point de départ légitime d'une réflexion autour de l'évolution des pratiques de coopération décentralisée dans le cadre d'une prise en compte accrue et méthodique de leurs impacts sur la construction d'une paix durable gage d'un développement partagé.

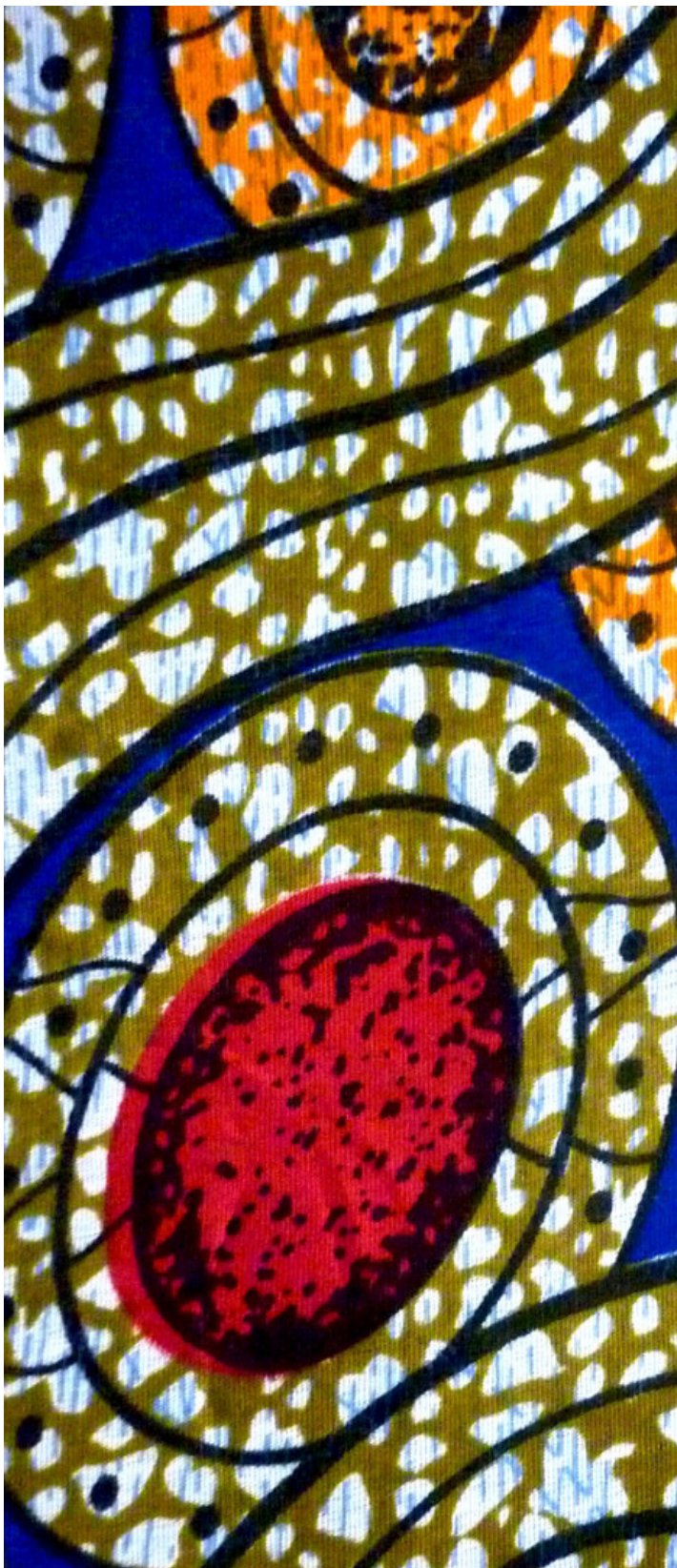
Par la mobilisation citoyenne et politique, tant à l'échelon local qu'international, la crise malienne a contribué à susciter une réflexion vaste sur la possibilité d'un changement de paradigme politique.

Enfin, parce qu'elle mettait en lumière la possibilité pour des groupes armés aux motivations diverses mais aux intérêts convergents, mais aussi et peut-être surtout parce qu'elle venait mettre en lumière la déstabilisation relativement aisée d'un pays présenté jusqu'alors comme le bon élève africain de l'expérience démocratique, la crise de sécurité a provoqué une réponse armée de la France suivie rapidement du soutien de nombreux pays, non sans difficultés, qui a permis de mettre fin à la partition du territoire malien.

L'épisode le plus violent de cette crise étant passé, malgré la présence continue de poches de territoires sous contrôle de forces paramilitaires rebelles, le terrain malien retrouve peu à peu un degré de sécurité prompt à permettre d'envisager la reprise du développement mais plus encore des travaux sur la construction de la paix.

C'est à ce stade que la région Rhône-Alpes, en lien avec les associations de solidarité, peut agir de manière pertinente en contribuant à élaborer une nouvelle méthodologie d'intervention ayant pour but explicite le renforcement des capacités locales de paix afin de prévenir les crises en travaillant, en continu, et en lien bien entendu avec les acteurs maliens, à la résorption des tensions qui traversent la société.





Bamako 2013

A la rencontre de la société civile malienne et des acteurs de la solidarité et du développement pour le Mali.

Comprendre la crise malienne s'avère être une entreprise complexe à distance. Un déplacement sur le terrain, en tenant compte des consignes de sécurité strictes, était donc nécessaire.

L'année 2013 a été particulièrement mouvementée pour le Mali. Si les opérations militaires ont permis de restaurer le contrôle de l'Etat sur l'ensemble du territoire, des difficultés continuent de perdurer dans la zone Nord. Politiquement, la bonne tenue des élections présidentielles, la nomination d'un gouvernement et le scrutin législatif ont restauré l'Etat dans son fonctionnement administratif et institutionnel.

Afin de poursuivre la compréhension des racines profondes de la crise que vient de connaître le pays, il était nécessaire de pouvoir organiser une série de rencontres avec les représentants de la société civile malienne.

Dans le cadre d'une réflexion sur les méthodologies de prévention des crises dans les territoires de coopération, il nous a semblé nécessaire de travailler à identifier les acteurs maliens avec lesquels envisager une collaboration partenariale dans le cadre d'une logique de réseau prônée et soutenue par la Région Rhône-Alpes.

La société civile présente une caractéristique majeure qui est celle de sa richesse. En tenant compte de la centralisation des organisations et des institutions à Bamako, il est possible de constater une certaine structuration de la société civile malienne autour de thèmes concourant à la thématique du développement, de la culture de la paix et de la mise en œuvre des droits humains.

En suivant les objectifs énoncés – plus fine compréhension des mécanismes de crise maliens et prise de contact avec la société civile locale – le déplacement a été riche d'enseignements, de pistes de réflexion et de perspectives collectives.

Observations et réflexions :

Une présence visible de la communauté internationale qui fait écho aux discours volontaristes des acteurs locaux pour la réconciliation et le développement.

Le Mali au sortir de la phase militaire de la crise

Le Mali vit une situation de tension étrange : l'intégrité du territoire national a été rétablie mais les forces françaises et internationales continuent d'afficher une présence visible et de mener des opérations sporadiques pour prévenir les violences des groupes rebelles qui demeurent actifs dans les régions du Nord.

Sur le terrain, si les témoignages à l'égard de l'action françaises continuent de s'afficher, dans les arènes politiques, un discours plus critique semble poindre notamment à propos de la conduite d'opérations de lutte contre le terrorisme , au Nord, qui semblent menées sans concertation avec l'exécutif malien. Par ailleurs, au sein de la population, la position française perçue comme peu claire vis-à-vis du MNLA dans la région de Kidal, anime des discussions parfois houleuses.

➤ **La question de Kidal**

Kidal reste le point de focalisation, la ville vers laquelle se tournent tous les regards. Repère du MNLA, point de passage des contrebandiers, trafiquants et des terroristes. La ville est perçue par les maliens du sud comme une partie à part du pays.

Pour les touaregs originaires de la région, le ressenti est douloureux. L'exclusion dont ils sont la cible, à Bamako, vient renforcer, pour beaucoup l'exode qu'ils ont été contraints à faire pour échapper aux violences, aux représailles mais aussi à la situation de dénuement Presque total.

➤ **L'attentat du 14 décembre**

J'étais invité à partager un repas avec

une famille touareg originaire de Tessalit, quand la nouvelle nous est parvenue par le journal de France 24. Un commando s'était fait exploser devant la seule banque restante à Kidal, tuant au passage deux casques bleus.

Pour les Touaregs présents, la situation sécuritaire reste incompréhensible. Eux demandent un renforcement des contrôles des points d'entrées de la ville.

Pour d'autres acteurs politiques de la région, la question de la sécurité ne peut constituer un obstacle à la reprise du développement. Les populations souffrent du contexte et ne peuvent attendre que le contexte sécuritaire s'améliorent pour voir revenir les projets de développement économique, de formation, d'éducation qui permettraient de faire revenir et de stabiliser ceux qui sont partis, mais également les fonctionnaires.

➤ **Vers un clarification de la politique française ? culture orale et messages de crise**

Dans ce contexte, la position adoptée par la France fait l'objet d'analyses variées. Certains y voient un soutien pur à un groupe terroriste qui déstabilise le pays. D'autres pensent qu'il s'agit d'une opération de soutien destinée à gagner des sources de renseignement utile dans la libération des otages français ou de la lutte contre le terrorisme. Enfin, plusieurs pensent en privé qu'il s'agit pour la France de maintenir un contrôle sur cette partie de l'Afrique.

Dans un contexte de crise qui perdure, les mentalités mais plus encore les réflexes d'analyse et de grille de lecture des événements, sont fixés sur une ligne complotiste et oppositionnelle qui distingue les bons et les mauvais. Les nuances sont à

peu près absente dès lors qu'il s'agit d'évoquer le contexte de la rébellion et ses acteurs. Dès lors, toute ambiguïté dans la conduite des opérations est perçue de manière extrêmement négative et préjudiciable.

La réconciliation et les ambiguïtés du discours public

La réconciliation fait l'objet de discours publics qui se traduisent dans la création d'un ministère dédié ainsi que dans le renforcement des prérogatives de la commission Dialogue et Réconciliation qui vient de se voir offrir des pouvoirs assez étendus d'investigation afin de faire la lumière sur les crimes commis durant la crise politique.

➤ **Pas un problème malien mais quand même**

A force d'accumuler les bribes de conversations et d'échanges de toutes parts sur le thème de la réconciliation, force est de constater que les propos présentent l'apparence d'un paradoxe à première vue. "Il n'y a pas de problème entre les maliens" affirment tous mes interlocuteurs mais pourtant un ministère a été créé et les bailleurs, en lien avec le gouvernement et la présidence, ont acté le thème de travail dans les grandes lignes politiques du pays. Revenons un peu sur ces discours.

➤ **La cohésion sociale malienne et le discours des mécanismes coutumiers**

Parler de cohésion sociale au Mali, c'est négocier mentalement l'expérience de la convivialité à l'égard de l'autre et réconcilier la découverte des inégalités visibles. Parler de cohésion sociale, c'est

aussi et avant tout comprendre que chacun s'inscrit dans un positionnement vis à vis de la société qui est régit par la lignée, la famille, les cousinages qui tous cordonnent l'individu dans un rôle et des modes de relation aux autres.

Mais la cohésion sociale, c'est aussi l'idée d'une cohérence de la société et donc d'une raison d'être ensemble.

Les Maliens rencontrés à Bamako parlent d'un pays dans lequel les habitants sont tous reliés les uns aux autres. « C'est un Coulibaly », « c'est un Keita », « il est de Ségou », « c'est un cousin ». Le tissage social est dense, et m'expliquait un ami malien avant de partir, « ces liens nombreux et forts, empêchent d'une certaine manière les mauvais comportements, par crainte de ne faire du tort à un membre de la famille étendue ».

Pourtant, ce lien trouve sa limite quand le « problème » communément identifié par les Maliens, acteurs politiques et citoyens confondus, est désigné comme les « perturbateurs de l'étranger ». Dès lors que les auteurs de la rébellion sont désignés comme ne faisant pas partie de la communauté malienne, les liens sociaux et les systèmes de contrôle social traditionnels ne s'appliquent plus.

Deux catégories ainsi ressortent comme limites : les djihadistes (forcément) étrangers et les « touaregs » irrédentistes.

Le premier groupe est compris comme « étranger » parce que la pratique malienne de l'Islam, traditionnellement, est le malékisme, une version modérée et tolérante. Ce n'est que depuis les années 70 et 80 qu'un Islam wahhabite a fait ses premières apparitions au Mali,

sous l'influence de prêcheurs étrangers. Le point culminant de cette opposition des deux pratiques religieuses, avant l'action des troupes d'Ansar eDine et du Mujao, a été l'action menée contre le vote du nouveau Code de la Famille malien dans les années 90, auquel se sont fortement opposés les partisans d'un Islam rigoriste.

Le deuxième groupe, quant à lui, fait l'objet d'une lecture particulière.

➤ **La perception des touaregs depuis les années 1990**

La première des erreurs à éviter c'est de parler des Touaregs comme d'un groupe de populations unique, uniforme ou uni. Les entretiens conduits avec les représentants de l'Union Européenne, André Bourgeot (directeur de recherche à l'EHESS), les responsables touaregs du COREN (Collectif des Ressortissants du Nord), ou encore les Touaregs déplacés à Bamako, établissent d'emblée ce point.

Les groupes touaregs se divisent en clans au sein desquels on trouve des familles et une organisation sociale qui complexifie la compréhension politique. Nobles, vassaux et *serviteurs semi-esclaves* sont des termes issus d'un vocabulaire politique qui ne désignent pas exactement les relations au sein de la communauté touareg.

Pour André Bourgeot, ce qui caractérise ces groupes, c'est avant tout l'impossibilité de la vassalité entre clans. Individualiste, la société touareg se démarque par la volatilité des alliances politiques d'opportunité.

Dès lors, se comprend un peu plus facilement la difficulté de la négociation d'accords de paix depuis les rébellions touaregs des années 1990.

L'indépendance des groupes et les conflits de chefs déjouent la possibilité d'une quelconque représentativité du leadership politique et donc prévient la

mise en œuvre d'accords impliquant les chefferies et les clans touaregs dans leur ensemble.

Vus du sud, où la majorité de la population se considère « noire » (par distinction aux touaregs « blancs »), les Touaregs, font l'objet d'une perception négative alimentée par la mémoire des rébellions, les violences commises, et une vision partagée d'un peuple touareg qui souhaite son indépendance au sein de l'Azawad.

Principale cause de difficulté pour les Touaregs qui ont fui au Sud les conflits du nord et/ou les conditions de vie dans les camps de réfugiés, l'amalgame. L'amalgame, dans la bouche des Touaregs, c'est celui qui est fait entre l'appartenance (réelle ou supposée) au groupe ethnique et la participation à la rébellion. Pour ceux qui résident à Bamako, les interactions quasi-journalières impliquent de faire face à cet amalgame, que ce soient des mères de famille dont les enfants rentrent en pleurs à la maison sous les injures ou de jeunes adultes qui doivent expliquer qu'eux aussi sont Maliens même s'ils sont aussi Touaregs.



➤ **La crainte des déplacés : ni camp, ni Bamako, mais que reste-t-il pour vivre ?**

J'ai pu, au cours de ce déplacement, rencontrer à plusieurs reprises, et dans des occasions diverses, des Touaregs: représentants politiques, acteurs de la communauté, individus, familles.

De ces contacts, il ressort, évidemment, que l'expérience diffère selon la position sociale de chacun, mais pourtant, tous se font l'écho d'une situation actuelle difficile pour les Touaregs qui ont dû se réfugier à Bamako. Si dans certains quartiers, comme Solikourou aux abords de l'aéroport, les Touaregs vivent concentrés, ceux qui vivent isolés ressentent un danger permanent, me disait une mère de famille vivant dans les quartiers les plus à l'ouest de la ville.

Pour beaucoup, le départ des zones du Nord s'est fait aux premières heures des combats. Par habitude prise depuis les années 1990, les familles fuient en sachant que ce sont elles qui paieront le prix des représailles une fois l'insurrection terminée. Elles se sont donc mises en route dès les premiers jours de janvier 2012, pour la frontière mauritanienne ou burkinabée.

L'aide humanitaire d'urgence a permis l'organisation de camps rapidement où trouver un abri, un accès aux soins et à un approvisionnement en nourriture. Pourtant, à mesure que les mois passent, la présence dans les camps se fait plus dure.

Les enfants sont déscolarisés durablement, l'ennui et l'inquiétude de ne rien retrouver lors de son retour grandissent.

Beaucoup de familles ont attendu longtemps, parfois plus de 18 mois, avant de décider de sortir des camps. A chaque témoignage, on retrouve l'idée de la rescolarisation des enfants comme préoccupation majeure. Pour ceux qui se sont installés à Bamako, la perspective d'un retour vers les villes du Nord, toujours repoussée, décale également le retour à

l'école des enfants.

La réconciliation nationale et l'aide internationale: institutionnalisation et financement

➤ **Inscrire la réconciliation comme programmation**

Dans ce contexte de relations intercommunautaires tendues, la Réconciliation prend tout son sens, même s'il est difficile à exprimer. Elle passera, de l'avis de tous les acteurs rencontrés (ministère de l'éducation, Espace d'Interpellation Démocratique, ONG de femmes, ONG de droits humains, acteurs touaregs, députés, analystes, ONG urgentistes) par un travail d'éducation, par l'organisation d'espaces de dialogue, mais aussi et surtout par un renforcement des institutions de l'état. Sans présence visible et efficace sur le terrain, l'Etat et ses institutions ne parviendront pas à répondre aux besoins des populations déplacées et à susciter donc leur retour. Condition également d'un « retour à la normale », le retour des déplacés et des réfugiés constitue le signe que tous attendent.

Au cours de ces conversations, beaucoup d'interlocuteurs ont exprimé la nécessité de comprendre la réconciliation comme un programme politique concernant l'ensemble du pays afin de réconcilier tous les Maliens. Pour les jeunes que j'ai pu rencontrer, les difficultés nord-sud s'expliquent en partie par une connaissance parcellaire de nombreux Maliens concernant la diversité de leur pays.

Il faut noter, ici, la concomitance de deux événements d'importance lors de ce déplacement: la décision de renforcer les pouvoirs et les prérogatives de la Commission Dialogue et Réconciliation ainsi que la tenue, le 10 décembre, de l'Espace d'Interpellation Démocratique.

Le premier événement permet de répondre aux nombreuses critiques adressées à cette Commission depuis son institutionnalisation au printemps 2013 en lui adjoignant des compétences en matière d'investigation des crimes et des exactions commis pendant la phase de crise politique. La dimension « justice », qui avait été écartée dans un premier temps, doit permettre de collecter les témoignages, d'entendre les victimes et de transmettre à la Justice le suivi des enquêtes. Dans le même temps, le nombre de commissaires devrait être resserré.

Le second événement concerne la tenue annuelle de l'Espace d'Interpellation Démocratique, un mécanisme institutionnel propre au Mali qui permet, chaque année, aux citoyens d'interpeller, sous forme écrite, les membres du gouvernement. Comme chaque année, la majorité des interpellations concerne les questions foncières mais également le domaine de la justice. Les représentants de la société civile malienne qui siègent au sein du conseil de l'EID participent à la sélection des interpellations et s'assurent, en lien avec le Médiateur de la République, du suivi des dossiers auprès des ministères concernés.

Dans le cadre des travaux de réconciliation, certains membres de la société civile proposeront que l'EID soit étendu à toutes les régions du Mali et que la réunion du 10 décembre, annuellement, serve à synthétiser les interpellations.

➤ **Réconciliation, opérateur et souveraineté**

Depuis les premières réunions internationales sur la relance du développement au Mali au printemps 2013, et plus généralement au sein des discours sur l'évolution de l'API, se fait entendre l'idée de l'appropriation par les acteurs nationaux. Au cours de ce séjour, à plusieurs reprises, les acteurs publics ont évoqué leur préoccupation d'être placés

en position de décideurs quant aux programmes engagés sur leur territoire. L'épisode de l'opération armée française mi-décembre contre des qatibas au nord de Tombouctou, dénoncée par le Président IBK, vient rappeler que l'aide et le soutien tant en matière de sécurité que de développement, doit placer les acteurs institutionnels locaux au centre du processus. « Faire avec » plutôt que « faire à la place » semble être un mantra dont les piques de rappel doivent être régulières.

La richesse complexe de la société civile malienne

Ce déplacement avait pour but d'aller à la rencontre de la société civile malienne afin d'identifier des partenaires éventuels, mais surtout de comprendre comment tisser des liens pour concevoir des actions concernant la culture de la paix, la promotion des droits humains et la reprise du développement.

Plusieurs groupes ont pu être rencontrés : le Collectif des Ressortissants du Nord (COREN), le Programme Intégré de Développement de la Région de Kidal (PIDRK), l'Association Malienne des Droits de l'Homme, le Centre d'Assistance et de Promotion des Droits Humains (CAPDH), le Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement (RECOTRAD), le Groupe-pivot Droits et Citoyenneté des Femmes au Mali, la Ligue pour la Justice le Développement et les Droits de l'Homme (LJDH), DEMOSO (association d'aide juridique et de formation des femmes maliennes), Tisrawt (troupe de théâtre touareg), groupes de jeunes divers.

En tenant compte de la concentration des organisations à Bamako, et de l'impossibilité actuellement de se déplacer à l'extérieur de la ville, il apparaît que la société civile malienne est fortement structurée en organisations et associations, en réseaux et collectifs également, qui se conjuguent avec les ONG et les bailleurs internationaux pour

développer et mener des projets à différentes échelles.

La question, alors, est celle de comprendre comment identifier les partenaires éventuels.

L'éducation et la citoyenneté active

La question éducative est au cœur de toutes les préoccupations au Mali.

Vecteur d'émancipation des individus tout autant que levier principal du développement, la scolarisation et le renforcement de l'Ecole en tant qu'institution est une nécessité et une priorité qui n'échappe à personne au Mali.

Les conséquences d'une défaillance de l'institution éducative sont à chercher dans la pratique de la citoyenneté, la qualité de la vie démocratique mais plus encore dans l'appropriation de la démocratie par les individus les plus défavorisés.

Dès lors, le nombre d'organisations maliennes impliquées dans la sensibilisation au droit, à la pratique politique, à la justice, et au renforcement éducatif en général, est considérable. Les structures de coordination (type cluster ONG/gouvernement/bailleurs) et les groupes-pivots et les réseaux semblent nombreux, permettant le partage d'information et la coordination des actions.

Il y a, là, des relations à tisser pour créer les conditions d'un partage d'expériences et d'outils propre à un renforcement de capacité créateur de liens.

La question de la jeunesse malienne

Dans un pays où près de la moitié de la population a moins de 18 ans, la question de la jeunesse se pose avec une pertinence particulière. Liée à celle de l'éducation, mais aussi de l'insertion

professionnelle, cette thématique se rattache forcément à la pratique politique et donc à la qualité de vie démocratique.

L'organisation, le 10 décembre 2013, d'une séance de discussion avec un groupe de jeunes maliens, pour la plupart touaregs, a permis de recueillir des témoignages au sujet des préoccupations de cette classe d'âge.

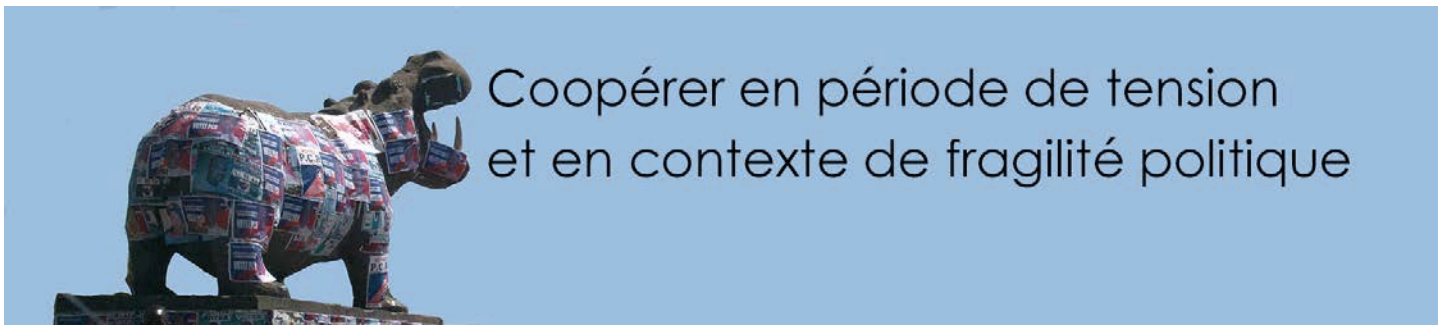
Au cours de cet échange qui réunissait une quinzaine de jeunes hommes, entre 17 et 34 ans, j'ai pu noter les grandes lignes suivantes :

- l'éducation est perçue comme essentielle pour accéder à un avenir meilleur même si le fait de mener des études supérieures n'offre aucune garantie d'insertion professionnelle.
- Trouver un emploi en rapport avec ses qualifications et ses diplômes implique souvent la mobilisation de contacts familiaux.
- Globalement, le marché de l'emploi pour les jeunes diplômés est extrêmement bouché.

La question de l'emploi, pour ces jeunes qui en majorité avaient entrepris de finir le lycée et de débiter des études supérieures, est primordiale. Elle est donc liée à leur perception du fonctionnement politique du pays et de la conduite du développement.

Pour beaucoup, le rôle d'un élu politique, local ou national, c'est de créer et de fournir des emplois.

Sur le sujet de la participation électorale, dans le contexte de la préparation du second tour des législatives maliennes, les jeunes réunis le 10 décembre se font l'écho d'une faible mobilisation populaire pour un scrutin vu comme ne présentant que peu d'enjeux pour le peuple. La présence d'affiches indiquant que « *les bulletins de vote ne sont pas à vendre* », dans toute la capitale, est à ce titre évocatrice.



Éléments de discussion

Pour une collectivité territoriale qui intervient à un niveau stratégique tel que le Conseil régional Rhône-Alpes, l'Ecole de la paix formulerait les propositions suivantes :

Tout d'abord, il semble nécessaire de fournir à chacun des acteurs qui intervient dans la région de Tombouctou, une meilleure connaissance des enjeux globaux. Celle-ci passe par la formation à une méthode "Do no Harm" et une proposition sur la culture de la paix au Nord Mali que le Réseau "Paix, Droits humains et Développement" se propose de réaliser d'ici à la fin de l'année 2014 sous la direction de l'Ecole de la paix.

Ensuite, la constitution de groupes thématiques nous semble tout à fait opportune. Considérant celui en passe d'être constitué sur la réconciliation, il nous semble vraiment important de placer l'éducation au cœur des enjeux.

Enfin, si le monde associatif est de plus en plus conscient de la nécessité de travailler ensemble, il n'est pas toujours assez attentif à l'obligation de mieux faire connaître la réalité du travail qu'il accomplit sur le terrain. Or, cet enjeu est majeur à un moment où les collectivités territoriales sont tentées de réduire les sommes dépensées au "Sud" pour les réallouer au Nord.

La culture de la paix comme méthode et comme grille d'analyse

➤ **Proposer une formation Do No Harm aux acteurs de la coopération Rhône-alpine au Mali**

Une résolution cadre a été votée en 2012 afin de promouvoir la culture de la paix dans les coopérations du CRRA. L'Ecole de la paix a proposé une formation "Do No Harm" à tous les acteurs du groupe "Paix, Droits humains et Développement". Celle-ci pourrait être proposée également au groupe "Mali".

Intervenir auprès de populations et d'acteurs vivant un contexte de tensions implique de comprendre les mécanismes par lesquels les ressources apportées (financières, matérielles et symboliques) agissent sur l'écosystème politique du conflit en cours ou larvé.

La sélection des partenaires, l'établissement des critères de sélection des bénéficiaires, le comportement des acteurs, la conception de la durabilité du projet, la transparence de l'administration constituent autant de points à considérer avec précaution pour en évaluer l'impact potentiellement négatif sur les conditions locales.

Cette évaluation, qui doit prendre place, au cours de la phase d'élaboration du projet, et qui doit être répétée régulièrement au cours de la conduite des actions, doit permettre de faire en sorte que le projet contribue à la résolution des tensions et à la maximisation des buts du projets, tout en construisant une paix durable.

Dans le cadre de ce déplacement, la prise en compte des critères de la méthode « Do No Harm », ont permis de commencer à prendre la mesure de la complexité des relations sociales au Mali. La première des étapes à envisager, en préalable de toute action, est donc celle de chercher à comprendre le terrain d'intervention et l'écosystème des relations humaines, économiques et historiques qui sous-tendent le territoire.

Dans le contexte malien actuel, l'enjeu politique de la réconciliation, qui accompagne la reprise des programmes de développement et de coopération, invite les acteurs à comprendre la réalité sociale du pays, de ses territoires et de ses groupes humains pour adapter au mieux les projets à une réalité complexe.

La « lecture » politique de la cartographie malienne passe, alors, par la compréhension de l'organisation des relations de pouvoirs entre structures traditionnelles et coutumières et institutions étatiques.

A cette première grille de lecture s'ajoute celle qui imbrique les acteurs de la société civile à la structuration du pays.

- **Etablir une grille d'analyse des territoires pour mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités locales de paix au Mali.**

C'est ce que nous avons proposé en décembre 2013 et nous proposons de le faire via l'animation de réunions de travail sur ce sujet au sein du Réseau Paix droits humains et développement et avec les acteurs pertinents et/ou volontaires du Réseau Mali. Une fois que cette grille d'analyse aura été proposée, elle aura vocation à servir de modèle pour d'autres coopérations du CRRA.

Placer l'éducation pour tous au cœur des projets de coopération

- **Mettre en œuvre les outils de promotion et de sensibilisation à la culture de la paix au service du renforcement de l'école du Mali**

Suite au déplacement réalisé à Bamako, nous avons appris la volonté du Ministère de l'Education de proposer des contenus renouvelés sur la culture de la paix au Mali.

Au cours de nombreux entretiens est ressortie l'importance d'un renforcement de la politique éducative du Mali. Si le Ministère de l'Education, en lien avec les bailleurs internationaux, a conçu un plan d'action pour la période 2013-2017, il n'en demeure pas moins que les besoins sont énormes pour faire de l'école le pilier de la construction de la société malienne. Aujourd'hui en phase de renforcement, l'institution demeure une réalité lointaine pour plus des deux tiers des enfants du pays en dehors de la capitale.

- **L'enjeu de l'éducation non-formelle pour le Mali.**

Se focaliser uniquement sur l'éducation formelle, ce serait laisser 75% des jeunes maliens en dehors de notre réflexion. Dès lors, l'Ecole de la paix trouve particulièrement intéressante la convention 2014-2017 signée entre le CRRA et le CRT dans le sens où elle souligne, par exemple, le rôle des groupes de parole. C'est bien là aussi le rôle de l'éducation populaire que de former les jeunes aux enjeux de la citoyenneté sans que cela se fasse dans le cadre d'une école ou d'un collège.

Enfin, réfléchir sur l'éducation non-formelle impliquera à terme de penser une articulation intelligente, à moyen terme, avec le travail réalisé par le groupe thématique "formation professionnelle". En effet, ce sont les jeunes non formés qui, en priorité, ont constitué la "chair à canon" des groupes armés (le mouvement des Ishumar, au Niger, désigne bien cette réalité là).

La « bataille de la rentrée » appuyée par l'UNICEF visait à rouvrir le plus d'écoles possibles à l'automne 2013 afin de permettre le retour des enfants et inciter les réfugiés et déplacés à revenir dans les villages. Cependant, au Nord, moins de 50% des écoles ont semble-t-il rouvert dans la zone de Tombouctou alors qu'à Kidal, malgré la présence de quelques enseignants, les lieux d'apprentissage restent fermés pour cause de contexte de sécurité tendu.

Placer l'éducation au centre des programmes d'intervention et de coopération, c'est renforcer la légitimité de l'institution républicaine, réaffirmer la présence de l'état et convaincre les familles de la nécessité d'une éducation pour leurs enfants.

Un travail important est réalisé en ce moment-même pour compléter la formation des enseignants maliens au niveau des Instituts de Formation des Maîtres et intégrer l'éducation à la citoyenneté et à la paix dans les programmes scolaires.

Inscrire les relations dans la durée et placer le partage comme valeur de base

Le Mali apparaît comme un pays dont les relations à l'extérieur, depuis l'élan de solidarité des années 1980, mais plus encore depuis le retour de la démocratie en 1991, sont nombreuses.

Dans les rues de Bamako, les 4x4 des ONG, de l'ONU, des forces de sécurité et des bailleurs internationaux se démarquent dans le flot des taxis jaunes hors d'âge. Les Maliens, tout comme les acteurs du développement, savent que la crise a conduit à la présence massive d'acteurs urgentistes dont certains commencent à repartir.

Dans ce paysage de financements et de projets collaboratifs, les coopérations décentralisées incarnent une autre façon de faire, qui s'inscrit sur la durée et la continuité. Au grès des rencontres, les interlocuteurs parlent des régions et des villes françaises avec lesquelles ils ont travaillé : Rhône-Alpes, Clamart, la Rochelle, Anger, Saint-Jean de Maurienne...

Ces relations sont, pour beaucoup, des liens personnels, fruits d'une habitude de rencontres et d'échanges entre les responsables politiques et les acteurs de projets. La relation est incarnée pour les Maliens.

L'idée, en retour, serait de faire vivre ces coopérations décentralisées de manière aussi personnelle, pour associer les habitants d'une collectivité française à l'évolution des territoires partenaires.



Prendre en considération les tensions sociales et politiques pour poursuivre une coopération porteuse d'un développement partagé et de la restauration d'une paix durable

La société malienne est structurée par différentes formes d'organisations sociales qui guident les relations humaines et qui influent sur les rapports politiques. La relation entre organisation coutumière et institutions étatiques situe les individus et les groupes au sein d'un espace de règles de vie en société dans une complémentarité parfois en tension.

Pourtant, dans ce réseau de relations denses, ce qui frappe c'est le témoignage récurrent d'une crise qu'aucun acteur n'avait sentie poindre. Le recul permet à tout un chacun de mettre en avant les facteurs principaux ayant servi d'ingrédients ou de moments-décisifs, pourtant société civile, acteurs politiques et forces de sécurité n'ont pu identifier les prémisses de tension et encore moins de crise.

Dans le cadre des coopérations, il semble important de concevoir la prise en compte de l'évolution des tensions d'un territoire. Sans se substituer aux services de l'état, ni tomber dans le maintien de l'ordre, la prise en compte des tensions sociales et politiques, doit permettre d'analyser les facteurs de tension et de renforcer les institutions sociales créatrices de cohésion.

Par ailleurs, il est crucial que les institutions locales et les organisations de la société civile soient placées au cœur de cette démarche pour que les résultats puissent faire l'objet d'une appropriation directe qui permette de diriger les actions nécessaires là où les besoins sont identifiés.

C'est dans cette démarche que l'Ecole de la paix réfléchit depuis 2012 en lien avec les acteurs du réseau Paix Droits Humains et Développement de la Région Rhône-Alpes. Par ailleurs, ce déplacement a permis d'aller à la rencontre des acteurs de la société civile malienne et d'identifier plusieurs pistes et organisations travaillant

sur ces problématiques de recherche et d'action : le **Centre de Dialogue Humanitaire**, l'ONG **InterPeace** qui travaille auprès de la jeunesse malienne, le **Centre Malien de Recherche Participative**, **Oxfam** qui met en œuvre l'approche Do No Harm dans le nord Mali, le **Centre d'Assistance et de Promotion des Droits Humains** qui propose de mettre en œuvre des sessions de sensibilisation au droit et à la culture de la paix, le **Centre Culturel Touareg Tumast** qui popularise la culture touareg à Bamako et bien d'autres encore.

La dimension «renforcement de la cohésion sociale» est prise en compte par le gouvernement malien renforcé en cela par les clusters mis en place par l'ONU au sein desquels un travail de coordination sur la culture de la paix est en voie de concrétisation.

Il semble utile et nécessaire de maintenir le flot d'information concernant les travaux en cours et de poursuivre l'élaboration d'un projet concernant la prise en compte, systématisée, de l'évolution des critères de tensions sur les terrains de coopération.

Nul doute que les méthodologies mises au point sur le terrain malien sauront trouver d'autres applications sur d'autres territoires de coopération décentralisée dans un avenir proche.



Liste et résumés des entretiens conduits du 8 au 20 décembre 2013



Entretien avec Aisha Belco Maïga, députée de Tessalit (8 décembre 2013)

Dans le salon de son domicile bamakoïse, Aisha Belco Maïga évoque la situation de Kidal et de Tessalit dont elle est la présidente de cercle. Aisha Belco Maïga évoque les besoins de sa communauté et le sentiment d'abandon des financements internationaux. « **La situation de sécurité ne doit pas doublement pénaliser les habitants de Tessalit qui n'ont plus rien** ».



La question de l'éducation dans les régions du Nord (8 décembre 2013)

En présence du chef de village de Tessalit, d'enseignants touaregs, de fonctionnaires et d'étudiants, le sujet du rôle de l'éducation et des dommages subis lors de la prise du Nord par les troupes islamistes qui voyaient dans l'Ecole la présence d'un Etat à combattre. Les enfants et les enseignants ont été chassés, les écoles pillées. « **Il faut que la société protège l'école** ».



A la rencontre de la société touareg : mobilité et institutions étatiques (8 décembre 2013)

Reçu par le Dr Akory Ag Iknane, notre conversation évoque sa vision des événements. Médecin, mais surtout personnalité-clé au sein du Collectif des Ressortissants du Nord, il explique la difficile adéquation entre le mode de vie touareg et l'école en préconisant une solution de mobilité.



Association Malienne des Droits de l'Homme : El-Boukary Ben Essayouti (9 décembre 2013)

Ben Essayouti évoque les exactions commises par les djihadistes d'Ansar eDine lors de l'occupation de Tombouctou, les destructions du patrimoine et l'attitude des populations du Nord face à l'occupation et à ces exactions. « **Le patrimoine comme rassembleur** ».



Aga Khan Development Network : l'action discrète (10 décembre 2013)

Active dans le domaine de l'éducation au Mali, mais aussi soutien important de la filière cotonnière, l'AKDN agit en toute discrétion au Mali depuis longtemps. Cette rencontre était l'occasion d'évoquer leur position sur l'éducation à la citoyenneté et la culture de la paix. Leur cadre d'action les place plutôt dans la région de Mopti.



M. Credeville et la coopération éducative française (10 décembre 2013)

Les services de l'ambassade de France sont également chargés de coopération dans le domaine de l'éducation. Pour évoquer le sujet de l'éducation à la culture de la paix, M. Credeville explique l'intérêt des radios communautaires pour toucher la population malienne dans son ensemble à travers des messages en français et en langues nationales.



La jeunesse malienne et le politique : groupe de parole (10 décembre)

Au cours d'un groupe de parole organisé avec des jeunes hommes, les réflexions exposent leur ressenti sur l'avenir et le rôle des instances politiques. Si l'éducation est la clé pour envisager un avenir meilleur, la difficulté à trouver un emploi peut sembler décourageante.

« *Sans éducation rien n'est possible* ».



Développement du Nord : rencontre avec Daouda Maïga et Alhamdou Ag Ilyene (10 décembre 2013)

Ces deux membres du Collectif des Ressortissants du Nord exposent leur vision du développement économique pour la région de Kidal tout en restant discrets sur les ressorts de la situation actuelle à Kidal.

« *En Afrique on est les spécialistes du règlement de conflit, mais on ne règle pas les litiges, donc on perpétue les conflits* ».



Chaire UNESCO de l'Université de Bamako : Ibrahima Touré (11 décembre 2013)

Ibrahima Touré, qui occupe la Chaire UNESCO à l'Université de Bamako, expose sa vision de la culture de la paix, qui mêle droits humains et processus coutumiers.

« *Comment enseigner la culture de la paix dans un tel dénuement ?* ».



Géopolitique du Sahel et sociétés touaregs : André Bourgeot (11 décembre 2013)

Directeur de recherche à l'EHESS, André Bourgeot travaille sur les sociétés nomades depuis les années 1960. Intime des chefs touaregs et proche des présidents maliens, il expose avec brio et complexité les jeux d'acteurs dans cet océan de sables et d'intérêts.



M. Ndagano : la coopération éducative franco-malienne (12 décembre 2013)

Dans le cadre de la relance des projets de développement, le MAE français a dépêché un coopérant auprès du Ministre de l'Éducation du Mali. M. Ndagano met en relation les intervenants français avec les interlocuteurs maliens en explicitant les politiques éducatives du nouveau gouvernement.



Sensibilisation au conflit et enjeux de sécurité : l'Union Européenne au Mali (13 décembre 2013)

La Délégation de la Commission Européenne, présente à Bamako, coordonne les projets de l'UE sur le terrain. En son sein, plusieurs analystes, dépêchés par les MAE, suivent l'évolution de la situation. Leur approche DNH du terrain est particulièrement pertinente.



Michel Villette et la coopération avec Tombouctou (13 décembre 2013)

Michel Villette, ancien représentant de la région Rhône-Alpes au Mali, a bien voulu expliciter l'histoire de la coopération décentralisée avec Tombouctou et sa perception de la période de crise traversée par la ville, et la région.



Les mécanismes africains de défense des droits de l'homme : conférence (14 décembre 2013)

J'ai été invité à participer à la conférence organisée par le CAPDH en présence de Me Tioulé Diarra, professeur de droit à l'université de Bamako). L'occasion de réaliser l'ampleur de la mobilisation de la société civile malienne sur cette thématique.



Le rôle des griots dans la médiation au Mali : RECOTRAD (16 décembre 2013)

Soumano Cheick Oumar Tidiane, chef des griots du Mali, expose sa vision du rôle des griots dans la société malienne actuelle. Revenant sur l'architecture coutumière du Mali, il déplore que le politique ne prête plus autant attention au conseil que lui fournissent les griots. L'occasion de revenir sur l'articulation entre structuration coutumière et institutions démocratiques modernes.



L'éducation à la paix vue de Tombouctou : Mohammed Ibrahim (16 décembre 2013)

A l'occasion d'un passage de Mohamed Ibrahim à Bamako, nous avons pu faire connaissance et échanger brièvement. Cherchant à identifier les acteurs tombouctiens actifs dans le domaine de l'éducation, et de la sensibilisation aux droits humains, plusieurs contacts m'ont été transmis.



La coopération non-gouvernementale française : Camille Everaere (17 décembre 2013)

Dans le cadre de la réconciliation, de nombreuses coopérations décentralisées françaises investissent le champ de l'éducation à la citoyenneté. Il s'agissait de comprendre le type de programmes mis en place et de comprendre le rôle du Service d'Action Culturelle de l'ambassade afin de concevoir, en commun, un éventuel plan d'action et d'intervention.



Conduite de projet en période de crise : Tisrawt (17 décembre 2013)

Mélissa Wainhouse mène depuis 8 ans, une troupe de théâtre en milieu touareg. Les pièces créées et jouées permettent de diffuser des messages de réconciliation et de prévention. Elle explique les difficultés liées à la crise politique qui a rendu difficiles les déplacements vers les régions du Nord et le déploiement de messages grâce aux radios communautaires.



Renforcer la formation initiale des instituteurs : Ministère de l'Éducation du Mali (18 décembre 2013)

Reçu par le directeur de l'Enseignement Fondamental puis par le directeur National de la Pédagogie, j'ai pu comprendre l'intérêt du Ministère pour un programme de coopération visant des changements à l'échelle du pays en ce qui concerne la création d'un curriculum sur l'éducation à la paix.



Le rôle des griots dans la médiation au Mali : RECOTRAD (16 décembre 2013)

Soumano Cheikh Oumar Tidiane, chef des griots du Mali, expose sa vision du rôle des griots dans la société malienne actuelle. Revenant sur l'architecture coutumière du Mali, il déplore que le politique ne prête plus autant attention au conseil que lui fournissent les griots. L'occasion de revenir sur l'articulation entre structuration coutumière et institutions démocratiques modernes.



La mobilisation des femmes maliennes pour l'égalité : Groupe Pivote-Droits et Citoyenneté des Femmes (18 décembre 2013)

Créé en 2002, le GPDCF regroupe 8 associations autour de la thématique du genre. Ce groupe conçoit des outils de sensibilisation aux droits, à la pratique de la démocratie et intervient auprès des institutions pour définir une politique nationale basée sur l'égalité de genre.



L'évolution du rôle de la Commission Nationale Dialogue et Réconciliation : Mme Traoré Nana Sissako (18 décembre)

Alors que le gouvernement vient d'étoffer les prérogatives de la Commission, Mme Sissako, commissaire, revient sur le rôle de cette institution et sur l'avenir de la réconciliation. Selon elle, le dialogue national devait pouvoir situer les responsabilités et combattre l'impunité comme l'a promis le président IBK. « **Nul ne sera au-dessus des lois** ».



Etre magistrat dans les régions du Nord : fuite et attente (18 décembre 2013)

Comprendre l'éducation à la paix c'est aussi prêter attention à l'institution de la justice. Rencontre avec quatre magistrats qui ont été contraints de fuir l'avancée des rebelles au printemps 2012. Réfugiés à Bamako, ils parlent du dénuement de l'institution et attendent un éventuel redéploiement.

« **Comment reprendre son poste quand les tribunaux ont été mis à sac ?** »



Les chemins de l'exil des Touaregs de Tombouctou (19 décembre 2013)

Rencontre avec une famille de Touaregs qui, après 18 mois passés dans un camp de Mauritanie, a fait le choix de s'installer à Bamako où la vie continue d'être dure. Ils expliquent que l'exil déscolarise durablement les enfants. A Bamako, les Touaregs isolés sont victimes de l'*amalgame* et attendent que les facteurs soient réunis pour pouvoir remonter au Nord.



Outils de mesure et cohésion sociale sur le terrain : Danish Refugee Council (19 décembre 2013)

Urgentiste, cette ONG danoise a mis en place des instruments de mesures qualitative et quantitative pour évaluer l'évolution des besoins sur le terrain. Sur la cohésion sociale, il existe une vraie difficulté pour évaluer les tensions. Une étude sociologique, conduite par M. Magassa du SERNES est lancée.



Changer les pratiques et promouvoir la mise en œuvre des droits humains : CapDH

Au cours de ce déplacement, j'ai pu rencontrer à plusieurs reprises le bureau de l'association CapDH composée de juristes, de hauts fonctionnaires et de magistrats. Leur ambition est de fournir une assistance juridique et de promouvoir le recours au droit et de diffuser la culture de la paix au Mali.



Recruter des collaborateurs et gérer les risques : Handicap International (19 décembre 2013)

Benoit Couturier, chef de mission développement, explique la prise en compte du contexte de sécurité tendu qui impose le retrait des travailleurs européens du Nord. Pour évaluer les besoins, HI s'appuie sur les clusters, la société civile ainsi que les ONG maliennes GREFFA et WILDAF.

Contacts

Benoit COUTURIER

Directeur de programme, Handicap International Mali
t : 223 20 23 27 14 / 223 44 90 02 50
m : 223 76 40 59 39
direction@handicapmali.org

Cédric CORAILLER

Responsable sécurité, Handicap International
t: 223 90 08 27 44
ref.secu@handicap-international-mali.org

Mamadou DIABATE

Directeur, Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental
Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
t: 223 20 22 27 56
m: 223 66 71 82 10 / 223 76 49 08 40
mamadoudiabate2009@yahoo.fr

Bonaventure MAÏGA

Directeur, Direction Nationale de la Pédagogie
Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
t : 223 20 22 42 62
m : 223 66 93 70 47 / 223 65 58 51 11
maigabonaventure@yahoo.fr

Mohamed IBRAHIM

Président, Conseil Régional de Tombouctou
m : 223 76 02 35 35
med_ibra@yahoo.fr

Soumano Cheick Oumar TIDIANE

Président, Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement en Afrique de l'Ouest
RECOTRADE
m : 223 66 78 41 27

Amadou DIABETE

Trésorier Général du Bureau National, RECOTRADE
t : 223 66 72 99 55 / 223 77 99 69 31
sirada@yahoo.fr

Mohamed Ag Mohamed MITTA

Directeur régional de l'artisanat de Tombouctou, Ministère de l'Artisanat
t : 223 76 02 38 43
cesse6@yahoo.fr

Aurélien TOBIE

Conseiller, Délégation de l'UE en République du Mali
m : 223 90 77 35 68
aurelien.tobie@eeas.europa.eu

Emilie JOURDAN

Expert national détaché, Délégation de l'UE en République du Mali
Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
t : 223 44 98 34 48
emilie.jourdan@eeas.europa.eu

François-Xavier DELESTRE

Conseiller politique, European Union Training Mission
t : 223 44 97 61 26
m : 223 75 99 62 75
mhq.polad@eutmmali.eu

Aline VILLETTE

Regional coordinator, Early childhood development
Aga Khan Development Network
t : 223 20 22 06 95 / 223 20 22 08 63
aline.villette@akdn.org

Michel VILLETTE

Consultant indépendant, stratégie de développement local
t : 223 66 72 18 25 / 223 76 31 78 39
mvillette@afribonemali.net / villette.consult@orange.fr

François KEVAL

Coordinateur logistique, Solidarités Internationale Mali
m : 223 79 07 66 72
bam.log.coo@solidarites-mali.org

Abraham BENGALY

Coordinateur national, Programme Conjoint des Nations Unies d'Appui à la Promotion des Droits de l'Homme au Mali (PDH)
t : 223 20 29 63 42
m : 223 66 72 24 31 / 223 76 40 98 40
pdh@afribonemali.com / abengaly@yahoo.fr

El-Boukhary BEN ESSAYOUTI

Secrétaire général, Association Malienne des Droits de l'Homme Région de Tombouctou
t : 223 76 02 35 53
m : 223 62 64 12 92
benessayouti@yahoo.fr

Laurence JOIGNON

Ethno-historienne, association Kel Imnas
m: 06 80 26 29 42
www.kelimnas.blogspot.fr
kelimnas@yahoo.fr

Mahmadou COULIBALY

Substitut du Procureur de la République du Mali, Gao
Secrétaire general, Centre d'Assistance et de Promotion des Droits de l'Homme
m : 223 76 04 46 24
micouly@yahoo.fr

Alain CREDEVILLE

Attaché de coopération éducative, Ambassade de France à Bamako
m : 223 44 97 57 57
alain.credeville@diplomatie.gouv.fr

Traore Nana SISSAKO

Commissaire, Commission Dialogue et Réconciliation
Présidente, Groupe Pivot et Citoyenneté des Femmes
m : 223 66 74 59 09 / 223 20 22 43 62
t : 223 20 21 44 87
gpdcf@cefib.com / nsissasko@yahoo.fr

Aldiouma Abdoulaye YALCOUYE

Substitut du Procureur de la République du Mali, Gao
m : 223 76 22 13 20 / 223 63 38 63 73
aldioumayal@hotmail.fr

Amina HAMSHARI

Assistant Program Specialist, Plateforme Intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence
UNESCO
t : 01 45 68 12 41
a.amshari@unesco.org

Alberta SANTINI

Responsable protection, Danish Refugee Council Mali
t : 223 71 99 68 46 / 223 66 74 20 06

Alhamdou Ag ILYENE

Ambassadeur du Mali au Niger
m : 223 91 46 46 35
telade@yahoo.fr

Dédéou TRAORE

Député de Niafunke
t : 223 76 37 25 55
m : 223 63 10 35 23
dedeou7@yahoo.fr

André BOURGEOT

Directeur de recherche, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
t : 223 70 65 94 36
t : 01 44 27 17 59
bourgeot@ehess.fr

Néné KONATE

Directrice, Institut Malien de Recherche Participative
t : 223 76 42 02 80

Hamidou MAGASSA

Socioéconomiste, Service d'Experts pour les Ressources Naturelles et l'Environnement au Sahel (SERNES)
t : 223 20 29 00 21
m : 223 66 93 75 92 / 223 73 81 51 35
hamagassa@gmail.com / sernes@sernes.net.ml

Références bibliographiques

Sur l'Espace d'Interpellation Démocratique

Mali Actu (11 dec 2013) <http://bit.ly/1coexld>

Sur la Commission Dialogue et Réconciliation

Communiqué du gouvernement malien (13 dec 2013): <http://bit.ly/1kayrkf>

Sur l'éducation au Mali

Oxfam: rapport "Delivering Education for all in Mali", 2012: <http://bit.ly/1eXGazA>

Aga Khan Development Network: rapport "Education civique au Mali, état des lieux" (2007): <http://bit.ly/1eXGazA>

UNICEF: rapport de la situation des enfants au Mali (octobre 2013): <http://bit.ly/1kaH12l>

INEE: note d'orientation sur l'éducation en situation d'urgence (2013): <http://bit.ly/1cKf5wv>

Banque Mondiale : rapport « l'éducation au Mali : diagnostic pour le renouvellement de la politique éducative en vue d'atteindre les objectifs du millénaire » (2007) : <http://bit.ly/19L1lll>

Sur la jeunesse malienne

Organisation Internationale du Travail : rapport « Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali » (2005) : <http://bit.ly/1f7G5to>

Agence Française de Développement : étude « Comment bénéficier du dividende démographique ? Analyse pays Mali » (2011) : <http://bit.ly/1d9Laj9>

Sur la réconciliation

International Crisis Group : rapport « Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur » (2013) : <http://bit.ly/1dc8iO1>

Sur les Touaregs

Charlotte Arnaud : « Les camps de réfugiés comme territoire de paix en marge des conflits ? » (2013) : <http://bit.ly/1iW9JCu>

Théotime Chabre: « De quoi l'Azawad est-il le nom ? » (2012) : <http://bit.ly/1dy3bCK>

André Bourgeot : « La longue histoire des Touaregs » (2013) : <http://bit.ly/KB14Xw>

André Bourgeot: "Reconstruction sous tension" (2012): <http://bit.ly/KB14Xw>

Ferdaous Bouhlel-Hardy: "Crises touarègues au Niger et au Mali" (IFRI, 2007): <http://bit.ly/1a2LSMg>

Sur l'occupation de Tombouctou

(sous pseudonyme), "Tombouctou, dans l'enfer du jihad" (2012): <http://bit.ly/1iWgeoT>



Rapport rédigé par Florent Blanc

Ecole de la paix

7 rue Très-Clôîtres, Grenoble, France

www.ecoledelapaix.org

